

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 1902.

PRÉSIDENCE DE M. LE BARON DE LOË.

La séance est ouverte à 8 ¹/₄ heures.

Ouvrages présentés. — Légende de la carte géologique de Belgique à l'échelle du 40 000^e, dressée par ordre du Gouvernement.

Sur la genèse de la « Bibliographia geologica », par M. Mourlon, membre effectif.

Sur la publication de nouveaux tomes en deux séries de la « Bibliographia geologica », par le même.

Des voies nouvelles de la géologie belge, par le même.

Sur la découverte de la galène dans le sol du massif primaire du Brabant, par le même.

Le Famennien d'Ermeton-sur-Biert, par le même.

Allocution prononcée à l'occasion de la mort de Victor Dormal, par le même.

Compte rendu de l'excursion géologique en Campine, par le même.

L'étude des applications est le meilleur adjuvant du progrès scientifique en géologie, par le même.

La géologie au Congrès international d'hygiène tenu à Ostende en septembre 1901, par le même.

Quelques mots sur le boulang, à propos de la jonction des gares du Nord et du Midi, à Bruxelles, par le même.

Le sous-sol de Bruxelles au point de vue du projet de jonction des gares du Nord et du Midi, par le même.

Quelques observations nouvelles faites à Furfooz à l'occasion d'une excursion de la Société d'archéologie de Bruxelles, par M. Van den Broeck, membre effectif.

Topographie de quelques stations néolithiques des provinces de

Brabant, de Hainaut et de Namur, par M. Cumont, membre effectif.

La Roche du Pré-de-la-Pierre à Douvrain, par M. Hublard, membre effectif.

Le Codex Nuttal, publié par le « Peabody Museum ».

Bulletin de l'Académie royale de médecine, t. XV, n° 11.

Annuaire de l'Académie royale de Belgique, 1902, 68^e année.

Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des lettres, 1901, n° 12.

Bulletin de la Classe des sciences, 1901, n° 12. — J. Fraipont, La Belgique préhistorique et protohistorique.

Bulletin de la Société belge de géologie, t. XV, fasc. 6. — Van den Broeck, Quelques observations nouvelles faites à Furfooz à l'occasion d'une excursion de la Société d'archéologie de Bruxelles. — O. van Ertborn, Le Quaternaire dans le Nord de la Belgique (note résumée). — J. Bertrand, Action des anciens glaciers sur le relief actuel de la Russie.

Bulletin de la Société royale belge de géographie, 1901, n° 6.

Annales de la Société médico-chirurgicale du Brabant, 1901, n° 12.

Revue de l'École d'anthropologie de Paris, 1902, n° 2. — Capitan et Breuil, Les gravures sur les parois des grottes préhistoriques. — A. de Mortillet, L'or en France aux temps préhistoriques et protohistoriques. — Capitan, Chronique préhistorique.

Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, 1901, fasc. 5. — P. de Mortillet, Liste des publications de G. de Mortillet. — C. Le Jeune, La représentation sexuelle en religion, art et pédagogie. — Macquart, L'augmentation du taux de la mortalité. — Anthoni, Modifications musculaires consécutives à des variations osseuses d'origine congénitale ou traumatique chez un renard. — Rivière, Les destins gravés de la grotte de la Mouthe. — Cauderlier, Les causes de la dépopulation de la France. — Guyot, Les caractères de l'évolution de la régression des sociétés. — Nicole, Éloge de Gabriel de Mortillet.

L'Anthropologie, XIII, n° 1. — S. Reinach, La Crète avant l'histoire. — Girard, Notices anthropométriques sur quelques Soudanais occidentaux. — Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, XII^e session. — A. de Nadaillac, Les Eskimos.

Correspondenz-Blatt der deutschen Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte, 1901, n° 11-12. — Bericht über die XXXII. allgemeine Versammlung der deutschen anthropologischen Gesellschaft in Metz. — Keune, Die Erforschung des Briquetage-

gebietes. — Schichtel, Mittheilung über chemische Umwandlung von Feuersteinwaffen. — Birkner, Ueber Herzog, Die prähistorischen Funde von Eguisheim, und Bälz, Ueber den Nutzen wiederholter Messungen der Kopfform und der Schädelgrosse bei denselben Individuen — Forrer, Neolithische Wohngruben von Achenheim. — Virchow, Ueber Schädelform und Schädeldeformation. — Voss, Prähistorische Karte und alte Schifftypen. — Voss, Briquetagefunde bei Halle. — Waldeyer, Das Gehirn des Mörders Bobbe. — Welter, Ueber Terramaraanlage und Steinwälle in dem Vogesen-gebirge. — Keune, Ein gallo-römisches Grabfeld.

1902, n° 1. — Thomas, Die Alteburg auf der Kuppe des Reuschberges bei Schöllkrippen. — Semon, Australier und Papua.

Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien, XXXI, 6 Heft. — Winternitz, Die Flutsagen des Alterthums und der Naturvölker. — Fuchs, Ueber das Szecklerhaus. — Reinecke, Die La Tène-Funde vom Gräberfeld von Reickenhall.

Atti della Società romana di antropologia, VIII, fascicule 2. — Giuffrida-Ruggeri, Scheleto di Battaco di Sumatra. — De Sanctis e Toscano, Le impronte digitali dei fanciulli, normali, frenastenici e sordomuti — Sergi, Crane arabi. — Raseri, Persone di cetta dinanza italiana che parlano abitualmente in famiglia un idioma straniera. — Zanardelli, I nomi etnici nella toponomastica. — Netri, Sul systema dattiloscopico per l'identificazio dei recidivi. — Magnanimiti, Sulla superficie di corpo umano.

Archivio per l'antropologia e l'etnologia, vol. XXI (in memoria del XXX anno della Società italiana d'antropologia). — Regalia, Il museo d'antropologia in Firenze. — Giglioli, Materiali per lo studio della Età della pietra, dai tempe preistorici all'epoca attuali. — Regalia, Collezione osteologica di E. Regalia in Firenze. — Kraus, Museo etnografico-psicologico-musicale Kraus in Firenze. — Belluci, Collezione paletnologica ed etnologica Bellucii in Perugia. — Pigorini, Museo preistorico ed etnografico di Roma. — Mochi, L'istituzione di un laboratorio antropometrico nel Museo nazionale d'antropologia dell' istituto di studi superiori in Firenze. — Haddon, A sketch of the ethnography of Sarawak. — Buschan, Zur Pathology der Neger. — Otto Ammon, Tippe de raza pura in popolazioni miste. — Modigliani, Piccolo contributo alla conoscenza di conti popolari malesi. — Kollmann, Die Fingerabspitzen aus dem Pfalbauth von Corcelettes. — Sommier, Noti volanti sui Karacjai ed alcune mesure di Abasa Kabardini e Abasekh. — Weitzacker, La donna fra i Basuto. — Del Torto, Trasferti i rac-

cordi psichici. — Lugaro, Una definizione obiettiva dei fenomeni psichici.

Bulletino di paleontologia italiana, 1901, n^{os} 10-12. — Issel, Li rupi scolpeti nelle alti valli delle alpi marittime. — Orsi, Frammenti Siculi Agrigentini.

Portugalia, 3^o fascicule. — Vieltra, Natividade Cyrutas de Alcobça. — Coelho, A pedagogia do povo português. — Braga, Sobre gravuras dos luos populares. — Viterbo, Adagiario português. — da Silva Piçao, Etnografia del alto alemtejo. — Sampaio, As « villas » do norte de Portugal. — Bellino, Habitação urbana. — Pirez, Amuletas. — Coelho, Alfaia agricola portuguesa.

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie, 1901, n^o 8. — Rosner, Sur la genèse de la grossesse gémellaire monochoriale.

Science of Man, 1901, n^o 11. — Classification. — Criminology. — Migrations of different men occasioned by climates and other causes. — Psychology. — Schoetensack, The importance of Australia for the evolution of man from an inferior type. — Education. — Greenway, The constellation pleiades mei mei. — Aboriginal place names.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Manifestation en l'honneur de M. Vanderkindere. — M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL communique à l'Assemblée la circulaire suivante :

« Bruxelles, le 10 janvier 1902.

» MONSIEUR,

» M. Léon Vanderkindere accomplira dans quelques mois la trentième année de son professorat à l'Université de Bruxelles.

» Historien et professeur, il est au premier rang des hommes dont la Belgique s'honore. Sa renommée a franchi les frontières du pays. Il est partout salué comme un maître.

» La rénovation des études historiques en Belgique lui doit infiniment. Ses efforts persévérants ont contribué à la propagation et au triomphe des saines méthodes scientifiques. Ses cours pratiques à l'Université de Bruxelles ont laissé dans l'esprit de ses élèves un souvenir qui ne s'effacera point. Ses ouvrages, d'une si rare pré-

cision de forme, ont ranimé l'intérêt qui s'attache légitimement à nos annales nationales.

» Sa vie a été dominée par l'amour de la science et de la vérité. Un caractère ferme et droit, une activité qui s'est déployée tour à tour dans les domaines de la politique, de l'administration, de l'érudition, lui ont gagné la sympathie et le respect de tous.

» Ses collègues, ses anciens élèves, ses élèves, ses amis ont décidé de témoigner au maître dont l'enseignement jette un si vif éclat sur l'Université de Bruxelles leurs sentiments de gratitude et d'affection.

» Ils se proposent de faire frapper une médaille à son effigie.

» Nous vous prions, Monsieur, de vouloir bien vous associer à cette manifestation.

» Agréez, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les plus distingués. »

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL rappelle que M. Vanderkindere fut l'un des fondateurs et le premier président de la Société d'anthropologie; il propose que la Société s'associe à la manifestation qui se prépare.

L'Assemblée, sur la proposition de M. le Président, choisit M. le Secrétaire général pour la représenter dans le sein du Comité de la manifestation Vanderkindere.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL donne lecture d'une

COMMUNICATION DE M. HARROY.
MÉMOIRE SUR LES SILEX SCULPTÉS ET GRAVÉS
DU QUATERNAIRE SUPÉRIEUR ET MOYEN.

Après une courte discussion, l'Assemblée décide de surseoir à l'impression de ce mémoire jusqu'à ce qu'une commission de membres de la Société ait pu voir les pièces et vérifier les assertions de M. Harroy.

COMMUNICATION DE M. RUTOT.
INSTRUMENTS PALÉOLITHIQUES RÉEMPLOYÉS
A L'ÉPOQUE NÉOLITHIQUE.

Lorsque l'on manie de nombreuses séries de silex utilisés ou taillés par l'homme préhistorique, on rencontre parfois des instruments présentant soit des patines différentes, soit des traces d'actions humaines plus ou moins imprévues ou déconcertantes, s'accordant mal avec l'aspect général ou la signification de la pièce.

L'examen attentif montre que dans ces circonstances, il est presque toujours question d'instruments très anciens, ayant été recouverts de dépôts quaternaires et qui, ayant été replacés à la surface du sol par suite de dénudations par érosion ou par délavage des pentes, ont été repris, utilisés à nouveau ou modifiés par des populations moins anciennes.

Le réemploi a pu se produire à toutes les époques.

J'ai eu l'occasion de voir, par exemple, des éolithes pliocènes du Chalk Plateau du Kent, montrant sur les faces et sur deux arêtes retouchées trois patines différentes.

Ce sont des éclats déjà patinés existant dans le drift, utilisés une première fois, puis rejetés sur le sol; repris une deuxième fois longtemps après et utilisés le long d'une autre arête et enfin rejetés définitivement comme décidément inutilisables, les deux utilisations successives ayant eu lieu, toutefois, pendant le Pliocène.

De même, dans les instruments reuteliens de la Flandre, il en est qui sont arrivés de la crête de l'Artois déjà utilisés et patinés à l'époque pliocène. Ils sont venus à l'état d'élément lithologique de charriage, déposés avec les rognons bruts provenant de la dénudation de l'argile à silex par les eaux, puis utilisés à nouveau par les populations reuteliennes, contemporaines du premier glaciaire quaternaire.

Dans le Reutelo-Mesvinien, dans le Mesvinien, dans le Chelléen, des faits de ce genre se retrouvent parfois très clairement, et les différences de patine montrent très bien qu'il ne peut être question que d'instruments anciens réemployés par des populations plus récentes ou au commencement et vers la fin d'une même période.

Je ne crois pas que l'on rencontre très souvent des instruments

paléolithiques repris par les Néolithiques ; c'est pourquoi je parlerai de quelques instruments de ce genre et plus particulièrement de l'un d'eux.

Lors d'une visite aux collections de notre confrère M. Marcel de Puydt, celui-ci m'a fait remarquer que deux instruments en forme de poignard effilé que je rapporte au Chelléen et provenant des environs de Binche, présentaient, à l'extrémité pointue, des traces évidentes de polissage.

Les collections de notre confrère M. Bayet, de Walcourt, renferment également deux instruments du même genre et, je crois, de même provenance.

Or, chose singulière, depuis lors le Musée royal d'Histoire naturelle a enrichi ses collections préhistoriques d'une quantité de poignards chelléens beaucoup plus grande que celle possédée par nos deux confrères et aucun de ces instruments ne présente la moindre trace de polissage à l'extrémité pointue.

A mon avis, il n'y a pas là une simple singularité.

M. N. Dethise, le vaillant et perspicace chercheur auquel le Préhistorique doit tant de merveilles, a d'abord commencé ses recherches aux environs de Binche aux points où les silex se présentaient à la surface du sol.

Il les a recueillis, puis il les a cédés à nos confrères en leur signalant simplement l'emplacement du gisement.

Or, en étudiant la géologie de la région, j'ai parfaitement pu constater que les points où M. Dethise récoltait ses silex étaient précisément des versants dirigés vers le sud-ouest, et dénudés énergiquement, depuis la fin des temps quaternaires, par le délavage opéré sur les pentes par les pluies chassées par les vents dominants du sud-ouest.

Les silex, sur ces versants, reposent directement sur les terrains tertiaires ou crétacés, et l'on y rencontre un mélange évident d'industries paléolithiques — précédemment recouverts de dépôts quaternaires variés, actuellement dénudés — et d'industries néolithiques superficielles.

Il n'est pas, pour moi, un instant douteux, qu'à l'époque néolithique, la dénudation partielle de certains versants était déjà opérée et que les cailloutis quaternaires à instruments paléolithiques se montraient déjà sporadiquement à l'air libre, grâce aux solutions de continuité opérées par le délavage des manteaux limoneux.

Il est parfaitement avéré qu'en un certain nombre de points — et la rive droite de la vallée de la Haine, dirigée est-ouest en

montre d'abondants — les Néolithiques ont eu à leur disposition, à la surface du sol, des instruments paléolithiques qui ont dû attirer leur attention. De là à s'en emparer et à les utiliser selon leur idée, il n'y a qu'un pas.

Lorsque l'on a devant soi une nombreuse série d'instruments très allongés d'industrie chelléenne que l'on serait tenté d'appeler « poignards », on reconnaît qu'on peut y faire des subdivisions, et que si l'on peut en extraire une bonne proportion de vrais poignards, il en est, au contraire, dont on ne peut guère faire que des poinçons.

Ce sont ces instruments qui semblent avoir spécialement plu aux Néolithiques, et dont ils se sont bornés à polir l'extrémité pointue.

Toutefois, le cailloutis quaternaire mis à découvert par le délavage présente une certaine épaisseur. S'il y a des pièces directement visibles sur le sol, il en est un plus grand nombre enfoncées dans le cailloutis et que l'on trouve en fouillant, ou qui sont extraites chaque année par le labourage des terres.

Les Néolithiques se sont sans doute bornés à ramasser les pièces superficielles, qui, après réemploi, ont été de nouveau abandonnées sur le sol, de sorte que toutes les autres sont restées intactes à l'intérieur du cailloutis.

Ce sont naturellement les premières que M. Dethise a trouvées il y a dix ans, lorsqu'il a commencé ses recherches aux environs de Binche; tandis qu'actuellement on ne recueille que les pièces intactes, soustraites à la vue des Néolithiques.

J'ai eu l'occasion, récemment, de revoir la petite collection de silex recueillie vers 1885, peu après l'ouverture des exploitations de phosphate de chaux comprises entre Spiennes et Saint-Symphorien, et parmi lesquelles se trouvait l'exploitation Quintins, devenue plus tard l'exploitation Helin.

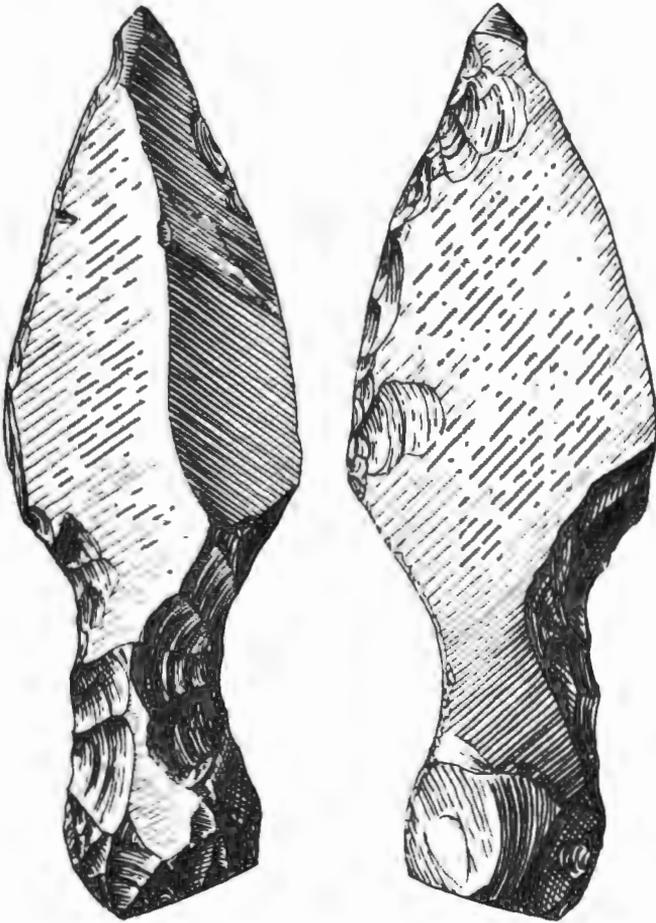
Cette collection, conservée par M. Mourlon, directeur du Service géologique, a été recueillie en partie par ce géologue, en partie par MM. De Pauw et Dethise.

Dans son travail relatif à ces trouvailles ⁽¹⁾, M. Mourlon parle d'une pièce que M. Dethise avait acquise aux ouvriers et il dit : « Enfin, une belle pointe de lance, en silex, de 0^m,15 de longueur,

(1) M. MOURLON, *Gisements de silex taillés, paléolithiques, de Spiennes et de Saint-Symphorien, aux environs de Mons* (BULL. DE L'ACAD. ROY. DE BELGIQUE, 3^e série, t. XVII, 1889).

présentant deux patines distinctes, m'a été remise comme provenant du limon A ». Le limon A est la terre à briques formant la surface du sol et surmontant l'ergeron.

C'est cette pièce, que je n'avais vue autrefois que distraitemment, qui cette fois attira vivement mon attention.



Poignard acheuléen réemployé par les Néolithiques. Silex gris à patine bleuâtre (silex de Spiennes). Exploitation Helin, Spiennes. $\frac{3}{4}$ grandeur naturelle.

Par sa patine bleuâtre, elle se rattache directement au niveau renfermant l'industrie acheuléenne pure.

Ce niveau est le lit caillouteux surmontant les couches campi-

niennes à industrie chelléenne et passant indifféremment sous le limon hesbayen ou sous l'ergeron flandrien, d'après l'importance du ravinement opéré par le second sur le premier.

Bien que signalée comme ayant été trouvée au sommet de la terre à briques, la forme de la pièce — une sorte de poignard lancéolé — et sa patine me frappèrent, et croyant à une erreur de niveau, je demandai à M. Mourlon l'instrument en communication pour examen plus approfondi.

La pièce m'ayant été obligeamment remise, — ce dont je remercie sincèrement M. Mourlon, — je l'examinai avec attention et je fis immédiatement deux constatations qui m'avaient échappé à première vue.

D'abord, la pièce n'avait pas été lavée à fond, de sorte que toutes ses anfractuosités étaient encore remplies de terre à briques, ce qui prouvait la trouvaille dans ce niveau; ensuite, je m'aperçus avec surprise que la pointe avait été intentionnellement polie selon quatre facettes, le poli étant en tout semblable — vu à la loupe — à celui des haches polies néolithiques que renferme abondamment la région.

De plus, les deux arêtes extérieures de l'instrument avaient également été usées et polies depuis l'extrémité jusqu'au commencement du pédoncule formant poignée.

Il n'y a pas, pour moi, le moindre doute que l'arme a été rencontrée à la surface du sol, en un point où l'ergeron protecteur avait été dénudé par un Néolithique et transformée à sa guise.

Abstraction faite du travail effectué par les Néolithiques, il est aisé de voir que l'arme dérive d'un grand éclat long et régulier en forme de pointe moustérienne.

L'une des faces est plate et porte à la base le bulbe de percussion très net.

Toutefois, l'éclat n'a pas été utilisé ni transformé en pointe moustérienne; il a été directement façonné en poignard.

L'une des arêtes formant bord est naturelle et ne porte aucune retouche; elle a été, plus tard, émoussée et arrondie artificiellement par polissage à l'époque néolithique.

L'autre arête présentait sans doute un contour irrégulier, à courbure différente de la première, de sorte que, pour le rendre symétrique, on a été obligé de la retoucher à petits coups.

Contrairement à ce qui aurait été fait si on avait voulu utiliser l'éclat comme pointe moustérienne, la retouche a été effectuée sur le côté plat.

Pour améliorer encore et régulariser autant que possible le contour, les Néolithiques ont également poli l'arête retouchée, qui était restée sensiblement plus tranchante que l'autre.

Le manche du poignard a été obtenu par un abatage assez grossier de la base de l'éclat autour du bulbe de percussion.

Du côté du bord retouché, un ou deux coups adroits ont suffi pour donner au manche une courbure régulière; mais de l'autre côté, les coups portés n'ont pas amené pareille réussite et il a fallu beaucoup de petits coups supplémentaires pour arriver à la forme désirée. Il s'en est suivi, à la séparation de la lame et du manche, un creux très martelé, d'aspect peu artistique, mais qui, en revanche, assure une excellente et solide préhension de l'arme.

Du reste, toutes les arêtes tranchantes du manche ont été soigneusement martelées.

Enfin, il est facile de constater que la pièce, à l'époque hesbayenne, a été usée et polie naturellement par le frottement des eaux chargées d'abord de limon hesbayen, puis de sable, lors du ravinement complet, au point de la trouvaille, du limon hesbayen par l'ergeron du Flandrien.

Après avoir été fabriquée et utilisée par les Acheuléens, la pièce, abandonnée sur le sol, a été, en effet, recouverte d'abord par les eaux hesbayennes, puis par les eaux flamandaises qui, chaque fois, ont abandonné leurs dépôts au-dessus du cailloutis campinien dont faisait partie la pièce.

C'est après le dépôt de l'ergeron et de la terre à briques que les eaux de pluie, délavant l'ergeron sur le versant de la vallée de la Trouille, ont mis à découvert une partie du cailloutis, ce qui amena la trouvaille de la pièce acheuléenne par les Néolithiques, qui l'approprièrent à leur fantaisie.

Il serait intéressant que les chercheurs signalassent et figurassent les pièces analogues qu'ils pourraient rencontrer.

COMMUNICATION DE M. RUTOT.

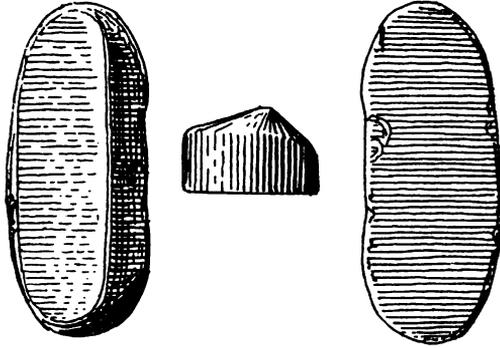
NOTE SUR UN PETIT BROYEUR NÉOLITHIQUE.

J'ai l'honneur de présenter à la Société un petit objet qui ne me semble pas abondant dans les collections de l'époque néolithique.

Je n'ai rien vu de pareil ou d'approchant dans le *Musée préhistorique* de M. G. de Mortillet.

C'est un galet ovale de silex jaune brun à taches rouges qui n'est certes pas de provenance belge et qui a été usé très finement selon trois faces planes, à savoir : une grande face inférieure et deux faces supérieures formant angle obtus et dont aucune n'est parallèle à celle de base.

Les deux faces supérieures sont inégales : il en est une large et une étroite, la plus étroite étant plus inclinée que l'autre.



Petit broyeur ou polissoir néolithique. — Silex jaune brun clair.
Grandeur naturelle. — Sud de Leval-Trahegnies.

Tout le pourtour du galet unissant les faces polies a également été usé et poli en cylindre; enfin, il n'existe aucune arête vive; toutes les arêtes ont été fortement arrondies et polies.

Les raccords sont partout adoucis.

Cette pièce a été recueillie par M. Burgeon, qui exploite une briqueterie à la 21^e borne, le long de la grande route de Binche à Anderlues, au sud de Leval-Trahegnies.

En ce point, la cote du terrain est 182 et, en suivant la grande route, la pente du sol continue jusqu'à la cote extrême, 192.

A l'ouest de la 21^e borne, il existe une pente assez raide tournée vers l'Ouest. Cette pente a donc été dénudée de son recouvrement quaternaire, de sorte que les sables bruxelliens d'abord et l'argile ypresienne ensuite affleurent directement au sol.

Mais à une centaine de mètres de la 21^e borne, la pente s'adoucit considérablement et le manteau quaternaire a été préservé, de sorte que le plateau est couvert de limon.

Ce limon se voit d'abord au sud de la route (à peu près dirigée est-ouest) dans la briqueterie de M. Burgeon, puis au nord, dans une petite sablière.

Dans la briqueterie et dans la sablière, on voit le limon reposer directement sur le sable bruxellien, le contact étant nettement indiqué par un cailloutis peu abondant de silex et de fragments de grès bruxellien.

Le limon, dans les coupes visibles, se montre sur 1^m,50 à 2^m,50 d'épaisseur; sa surface est, sur 1 mètre à 1^m,50, décalcarisée et transformée en terre à briques; mais ce qui en reste non altéré suffit pour y reconnaître un limon gras, argileux, stratifié, qui est le limon hesbayen.

L'ergeron ne semble pas monter jusqu'à cette altitude.

Le cailloutis qui se trouve au contact du limon et du sable bruxellien et qui est largement mis à découvert à la surface du sol sur toute la pente ouest dénudée, renferme un assez grand nombre de silex, les uns utilisés, d'âge mesvinien, les autres taillés ou utilisés, mais portant le bulbe de percussion du débitage intentionnel. Ils sont d'âge chelléen, et parmi eux se rencontrent de beaux coups-de-poing en amande, caractéristiques.

A la surface du limon transformé en terre à briques et plus ou moins enfoncés dans les 0^m,30 supérieurs, se trouvent d'assez nombreux silex néolithiques, fragments de haches polies, grattoirs, éclats de taille, etc., en silex de Spiennes.

C'est à ce niveau néolithique qu'a été rencontré le petit instrument dont il est ici question; l'âge de cet objet est donc parfaitement déterminé.

Avant de terminer cette note, je désirerais encore émettre quelques considérations au sujet du gisement de la 21^e borne.

Au sommet de la colline, à la cote 182 et aux alentours, il existe donc deux niveaux à industries lithiques : l'un paléolithique, l'autre néolithique.

Aux points où le limon hesbayen a été préservé de la dénudation, ces deux niveaux sont parfaitement distincts, car ils sont séparés par toute l'épaisseur du Hesbayen.

Le gisement paléolithique semble former une exception à une loi que j'ai précédemment exprimée, d'après laquelle les gisements éolithiques ou paléolithiques anciens se trouvent toujours sur le cailloutis qui a fourni la matière première.

Il y a là, en effet, une petite exception, surtout pour ce qui concerne l'industrie mesvinienne; mais il ne faut pas perdre de vue que bien que situé à une altitude élevée et ne reposant pas sur un cailloutis *in situ*, ou apporté par charriage des eaux, le gisement se trouve à proximité immédiate des grands gisements

paléolithiques qui s'étendent largement au bas de la pente à partir de la cote 120; celui du sommet constitue donc comme une simple auréole autour du gisement inférieur étendu.

Or, tandis que dans le vaste gisement de la terrasse inférieure les très nombreux instruments paléolithiques qu'on y découvre et qui sont de toutes les époques allant du Reutelien à l'Acheuléen, sont toujours confectionnés aux dépens du cailloutis crétacé spécial à chaque bande de terrain crétacé qui affleure (c'est-à-dire que sur l'affleurement de la craie à silex bigarré, que sur l'affleurement des silex de Saint-Denis (Rabots) ou sur l'affleurement des Fortes-Toises, tous les instruments sont en silex bigarré, en silex de Saint-Denis ou en silex des Fortes-Toises), dans le gisement supérieur de la 21^e borne, le mélange des divers silex est complet.

On voit très clairement que les peuplades ayant habité momentanément la haute altitude ont été prélever plus bas les matériaux qu'elles ont pu et elles ont remonté tous ces fragments hétérogènes pour les débiter et les utiliser.

Il est hautement probable que c'est vers la fin du Moséen, alors que la crue moséenne avait atteint sa plus grande hauteur, que les peuplades occupant les bas niveaux ont été forcées de se réfugier sur les hauteurs. Quant aux instruments chelléens, ils ont sans doute été perdus sur le sol lors des allées et venues des chasseurs à la recherche du gibier.

Le cailloutis situé à la base du limon hesbayen à la 21^e borne est donc constitué presque exclusivement de matériaux apportés par l'homme, les cailloux qui sont propres au gravier étant de rares galets de silex inutilisables.

Il est bien entendu que les instruments paléolithiques du niveau élevé ne sont constitués que des variétés de silex existant dans la plaine basse immédiatement inférieure, il n'y a pas d'apports lointains.

D'autre part, comme pour faire contraste, tous les instruments néolithiques répandus à la surface de la terre à briques sont en silex de Spiennes, très patiné, en tout différents des silex du plateau inférieur qui proviennent du Sénonien inférieur et du Turonien.

La distinction est donc des plus aisées.

Je profiterai encore de l'occasion pour faire ressortir la fausseté de l'opinion de quelques géologues qui, à la suite d'A. Briart, croient à l'existence d'un limon d'âge très ancien, différent du Hesbayen, du Brabantien et du Flandrien et qu'ils appellent limon des hauts plateaux.

D'après A. Briart lui-même, le limon de la 21^e borne devrait être considéré comme limon des hauts plateaux, d'âge antérieur à toute couche quaternaire.

En dehors de toutes les nombreuses considérations ou preuves que l'on peut opposer à cette manière de voir, je ferai simplement remarquer qu'à la 21^e borne, le soi-disant limon des hauts plateaux recouvre des instruments de forme chelléenne très perfectionnée, que des observations précises nous apprennent être d'âge campinien

Le limon qui surmonte ces pièces est donc postérieur au Campinien et ses caractères physiques suffisent pour le déterminer comme hesbayen.

M. le PRÉSIDENT remercie M. Rutot de son intéressante communication.

COMMUNICATION DE M. JEAN DE MOT.
LES PALAIS PRÉHISTORIQUES DE CRÈTE :
KNOSSOS ET PHAESTOS.

Depuis une vingtaine d'années, l'archéologie a jeté un pont entre l'histoire grecque et les traditions mythiques qui s'étaient conservées d'une époque préhistorique. D'abord mince liane allant d'un bord à l'autre, maintenant le passage est assez sûr pour que l'histoire elle-même s'y aventure et tente d'envahir l'autre rive.

Les découvertes semblaient si bien confirmer les traditions que Schliemann, l'enthousiaste de la première heure, crut pouvoir poursuivre ses fouilles avec Homère comme guide. Mais il fallut en rabattre d'une interprétation aussi littérale, tout en admettant que les poèmes d'Homère étaient comme la fumée d'un feu bien réel.

Partout où la légende plaçait des villes mythiques, des ruines jaillissaient sous la pioche de l'archéologue, si bien que la découverte récente d'un palais juste à l'endroit où la légende plaçait celui de Minos ne surprit personne.

Des explorations multiples de la Crète y avaient préparé. Ce n'est que depuis que la Crète a conquis son autonomie sous le protectorat européen que des fouilles systématiques ont été possibles : aussi les découvertes ne se sont pas fait attendre, et tandis que la

pioche de M. Arthur Evans ressuscitait le somptueux palais de Knossos, la mission italienne, sous la direction de M. Halbherr, découvrait Phaestos, la seconde grande ville mythique de la Crète (1).

En beaucoup d'autres endroits de l'île, des fouilles ont montré l'intensité et l'importance de la civilisation *mycénienne* que l'on fera mieux d'appeler désormais crétoise.

Les conclusions que l'on peut dès à présent tirer des découvertes sont les suivantes :

Durant le II^e millénaire avant Jésus-Christ, une civilisation autonome s'est étendue dans le bassin de la mer Égée.

Cette civilisation correspond à celle du bronze de l'Europe centrale.

On peut dire qu'elle est autonome, bien qu'elle ait subi des influences orientales considérables (chaldéennes et égyptiennes), car on peut la poursuivre sans interruption depuis la période néolithique, à Troie, en Crète, dans tout l'archipel (en général l'Inselcultur), jusqu'à l'époque mycénienne, où le bronze joue un rôle important (pas de fer). Cette civilisation, qui semble avoir eu son apogée en Crète vers le XV^e siècle avant Jésus-Christ (ce qui concorde avec les traditions mythiques sur la Thalassocratie de Minos), se manifeste par un art très développé (architecture, peinture à fresque, sculpture et glyptique, orfèvrerie et céramique) et par une écriture encore indéchiffrée.

Cette écriture n'ayant aucun rapport avec l'alphabet phénicien, nous pouvons *a priori* écarter les Phéniciens.

D'ailleurs, la continuité de l'évolution et des traditions nous permet de supposer que ce sont les ancêtres des Hellènes, donc des Indo-Germains, qui ont été les porteurs de cette civilisation, en faisant bien entendu la part des influences orientales.

En ce qui concerne la Crète en particulier, la succession ininterrompue et la stratification des produits céramiques et de l'Inselcultur au Mycénien proprement dit nous fait croire que le style mycénien s'y est formé.

(1) Dans ce bref compte rendu, nous ne nous attacherons pas à la description des ruines qui a été faite dans de nombreux et excellents articles (Cfr. S. REINACH, *La Crète avant l'Histoire*. ANTHROPOLOGIE, 1901. — A. EVANS, *The Palace of Knossos*. ANNUAL OF BRITISH SCHOOL OF ATHENES, 1899-1900, et les excellents articles de M. Pottier dans la *Revue de Paris* et dans la *Revue de l'Art*.)

Pour *Phaestos*, voir le très complet rapport préliminaire, abondamment illustré de M. PERNIER (*Monumenti antichi*, XII, 1902).

D'autre part, nous ne rencontrons pas de grandes forteresses comme celles de Mycènes, Tyrinthe, etc., qui semblaient destinées à dominer le plat pays. Knossos et Phaestos ont sans doute été des villes ouvertes. La conclusion que l'on peut en tirer, c'est que c'est de Crète que la civilisation dite mycénienne a rayonné, non seulement au *point de vue artistique* ⁽¹⁾, mais également au *point de vue politique*.

La Thalassocratie de Minos, telle que la concevait Thucydide (I, 4), a beaucoup de chances de vérité ⁽²⁾.

La légende du tribut payé au Minotaure conserve sans doute le souvenir de liens de vassalité qui existaient entre Athènes et la Crète.

Les découvertes crétoises ont également une grande importance au point de vue des cultes primitifs (cultes du pilier, de la double hache, du taureau « totem? »).

A côté des traditions qu'elles ont confirmées, elles nous ont révélé des mœurs inconnues, car le roi de Knossos semble avoir eu un harem.

Voilà donc posée toute une série de problèmes ethnologiques, religieux et archéologiques que la science aura à résoudre.

L'élucidation de la question mycénienne nécessite l'union de l'archéologie et de l'anthropologie préhistoriques, qui sur le terrain classique n'avaient que bien peu travaillé ensemble.

La communication de M. De Mot, illustrée de nombreuses photographies et d'autres documents, obtient un très vif succès ; aussi M. le PRÉSIDENT se fait-il l'organe de l'Assemblée, en félicitant chaleureusement le conférencier et en ajoutant qu'il espère que M. De Mot continuera à nous tenir au courant des résultats des fouilles qui se poursuivent en Orient, et dont il nous a si bien exposé les conséquences.

(1) Les productions mycénienes indigènes de la Grèce propre sont d'un art très provincial, et l'on est porté à admettre que les orfèvreries trouvées à Mycènes viennent de Crète.

(2) On ne peut plus songer aujourd'hui à l'hypothèse carienne (Cfr. HÉRODOTE, I, 171).

PRÉSENTATION D'OSSEMENTS
PROVENANT D'UN CIMETIÈRE FRANC DÉCOUVERT
A TRIVIÈRES (HAINAUT), PAR M. LE BARON A. DE LOË.

Nous avons l'honneur de communiquer à la Société, en vue de leur étude, divers ossements humains : un crâne, un maxillaire inférieur, deux calottes craniennes et des os longs, provenant de sépultures antiques découvertes et saccagées à Trivières (Hainaut) dans le courant de l'année 1900.

Voici les circonstances de cette trouvaille et quelques renseignements relatifs aux tombes mises au jour :

En juin 1900, M. Émile Jouret, entrepreneur à Lessines, ayant informé notre confrère M. le comte Goblet d'Alviella de la découverte de sépultures paraissant très anciennes dans des travaux de rectification et d'élargissement d'un chemin communal allant de Trivières à Bois-du-Luc, celui-ci eut l'obligeance de nous en aviser aussitôt.

Nous nous empressâmes de nous rendre à Trivières aux fins d'enquête.

Les trouvailles en question ont été faites au sortir du village de Trivières, à 700 mètres au nord de l'église, en un coteau crayeux exposé au sud-est et baigné par la Haine.

Ces inhumations en terre libre, au nombre d'une dizaine, ont été rencontrées à des profondeurs variant entre 50 centimètres et 1 mètre. Aux côtés des squelettes étaient des objets très caractéristiques de l'époque franque.

Les tombes furent détruites, les ossements presque tous enfouis dans les remblais et les objets cédés à des amateurs d'occasion habitant la localité.

Grâce au concours dévoué de M. Willain, secrétaire communal de Trivières, nous en pûmes acquérir la majeure partie.

Ce sont :

Des vases en terre de couleur noire, grise ou rouge, de forme diverse, et dont plusieurs portent des ornements faits à la roulette; des framées; des francisques; une grande épée; des scramasaxes; des grands couteaux; une plaque-boucle en fer, avec sa contre-plaque; des grains de collier en pâte céramique, etc.

La séance est levée à 11 heures.

COMMUNICATION DE M. CAPART.
A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT SUR LES LYBIENS,
« LYBIAN NOTES » OF RANDALL-MAC IVER AND WILKIN.
(Voir page xxxiii.)

Les découvertes des dernières années en Égypte ont ouvert aux chercheurs un nouveau champ d'observations d'une fécondité extraordinaire, non seulement pour l'étude de l'antique Égypte, mais aussi pour les recherches relatives à la préhistoire de tous les peuples méditerranéens.

Il semble ressortir de tous les travaux publiés jusqu'à l'heure actuelle que le premier fond de la population de l'Égypte était formé par des éléments nègres sur lesquels seraient venues se superposer des populations blondes à peau blanche dont le type se serait conservé assez pur parmi les Berbères. A ces deux éléments primordiaux il faudrait peut-être en ajouter un troisième, Boschimans, Hottentots. Dans quelle proportion ? A quel moment de la période préhistorique ? Cela serait difficile à préciser. L'entrée ultérieure des familles sémitiques en Égypte se fit-elle en une ou plusieurs invasions ? L'hypothèse d'invasions successives permettrait d'expliquer beaucoup de faits encore obscurs, mais n'est pas encore prouvée d'une manière suffisante. Ce qui paraît certain, c'est que les envahisseurs égyptiens vinrent du pays de Pount sur la côte orientale de l'Afrique.

On avait été profondément frappé dès le début par les analogies nombreuses que l'on constatait entre les Préhistoriques égyptiens et les Kabyles modernes ; notamment, les procédés de fabrication et de décoration des poteries semblaient identiques de part et d'autre.

Il était donc hautement désirable de voir quelqu'un au courant des études préhistoriques égyptiennes, entreprendre un voyage d'études scientifiques dans le domaine des peuples de race libyenne.

Cette tâche a été assumée par deux savants anglais, David Randall-MacIver et Anthony Wilkin.

Le premier est déjà suffisamment connu par ses travaux faits sous la direction du savant explorateur anglais Flinders Petrie. Peu de temps avant le voyage, M. MacIver avait présenté à l'Institut anthropologique de Grande-Bretagne un important travail dans lequel il concluait à l'identité des Préhistoriques égyptiens et des Libyens, cherchant par là, comme il le disait en commençant

sa communication, à montrer l'aide importante que l'anthropologie pouvait apporter à l'archéologie. Aujourd'hui, le voyage terminé et les résultats mis en ordre, les auteurs ont changé d'avis, et, remarquons-le immédiatement, **uniquement en se basant sur leurs nouvelles mensurations** : ce qui **peut** à bon droit nous rendre suspects, dans le cas présent, les services de l'anthropologie. Leur appui serait en effet immense, s'il venait confirmer toutes les autres données qui sont si concluantes, à mon avis, qu'il faut bien admettre qu'une cause quelconque est venue vicier les résultats des mensurations. Cette cause ne serait-elle pas à chercher uniquement dans l'espace de temps énorme qui sépare nos Préhistoriques égyptiens des modernes Kabyles, espace de temps qui a permis et favorisé bien des mélanges ?

On sent, au cours du livre, combien MM. Maclver et Wilkin sont gênés par les résultats. Il leur est nécessaire à chaque pas de parler de rapports de commerce intenses ou de recourir à certaines subtilités pour expliquer les analogies de coutume.

La question est encore si peu mûre, tant de documents de première nécessité font défaut (par exemple des fouilles méthodiques dans le nord de l'Afrique, à ce point de vue spécial), qu'il est dangereux de se prononcer aussi catégoriquement que le font les auteurs. Je regrette qu'ils ne se soient pas contentés de donner au public savant le compte rendu de leur exploration avec la masse énorme de précieux documents qu'elle a fait connaître, sans chercher pour cela à décider la question du « Libyen ou non » des Préhistoriques égyptiens.

Il serait téméraire sinon insensé, après la critique qui précède, de vouloir à mon tour essayer de tirer une conclusion quelconque des documents rapportés par MM. Maclver et Wilkin ; cependant, je pense utile de résumer ici quelques-unes des questions traitées par les auteurs en prenant l'hypothèse contraire à la leur.

Cette hypothèse n'est pas nouvelle, et c'est à quoi était arrivé, dès 1861, Pruner-bey, à la fin de ses recherches sur l'ancienne race égyptienne. Voici comment le docteur Abbate-pacha résumait la question dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*, 1882 : « Ne trouvant du côté de l'Orient que des incertitudes, l'auteur se tourne vers l'Occident ; il compare le type avec celui de la race libyque ou berbère, et cette fois la ressemblance lui paraît complète. »

Plus récemment, le professeur Sergi, exposant ses idées sur les habitants primitifs de la Méditerranée, pensait qu'une grande famille humaine, « les Ibéro-Liguro-Libyens, avait précédé dans le bassin de la Méditerranée les races sémitiques et aryennes. Les

Ibères, les Sicules et les Ligures présenteraient, en effet, les mêmes éléments ethniques. Le professeur Sergi démontre ensuite par l'analyse morphologique des crânes des anciens Égyptiens, que ceux-ci possèdent beaucoup de caractères communs aux peuples de l'Ouest de la Méditerranée dont il vient d'être fait mention. Les anciens Égyptiens seraient donc des Libyens. En résumé, les recherches de notre confrère, dit le baron de Loë à qui j'emprunte ceci, établiraient l'existence depuis un temps immémorial d'une famille humaine méditerranéenne composée de plusieurs variétés. »

Spécialement au point de vue égyptien, la même hypothèse est soutenue par M. Deniker, dans son récent ouvrage sur les peuples et les races de la terre.

Quelle aurait été la langue de cette population méditerranéenne? Une série de dialectes berbères, s'il est permis d'employer ce terme dans le sens étendu de la sorte. Cette langue s'écrivait au moyen de signes que nous retrouvons dans l'alphabet libyen. Les découvertes de Evans et de Petrie ne montrent-elles pas à l'évidence l'emploi de ces caractères en Crète, en Asie Mineure (Carie), en Égypte, en Espagne, alors qu'on les avait déjà rencontrés depuis la péninsule sinaïtique jusqu'aux îles Canaries sur tout le littoral africain et même à ce qu'il paraît, sur les dolmens pyrénéens. Cela n'expliquerait-il pas en même temps les analogies frappantes que l'on a constatées entre l'ancien égyptien et le berbère (voir notamment l'article capital de Rochemonteix que MM. MacIver et Wilkin ne citent pas), entre l'ancien égyptien et le basque, ce qui avait toujours paru un brillant paradoxe. Les auteurs considèrent la chose jugée relativement aux rapports entre l'égyptien et le berbère, en s'appuyant sur l'autorité du professeur Erman qui a déclaré qu'il regardait l'ancien égyptien comme une langue sémitique. La chose n'est pas encore aussi claire qu'on pourrait le croire, et je suis heureux de pouvoir noter ici la protestation de M. Maspero contre ce qu'il appelle « la sémitisation à outrance de la langue et de la population égyptiennes ».

La même aire est caractérisée par une série de monuments appelés dolmens, qui se montrent extrêmement nombreux sur la côte africaine, mais qu'on a rencontrés un peu partout sur le pourtour de la Méditerranée. Les auteurs ont exploré un certain nombre de cercles de pierres avec dolmen et après avoir discuté d'une manière extrêmement intéressante les différentes hypothèses qui ont surgi à leur propos, constatent qu'il est de la plus haute signification de remarquer qu'on n'a pas trouvé trace de

semblables constructions en Égypte, alors qu'elles sont si fréquentes en Algérie. Cela leur permet de faire les réflexions suivantes : « Nous avons vu qu'il existe de telles coïncidences entre la plus ancienne population des deux contrées qu'elles peuvent être seulement expliquées en supposant ou bien qu'il y avait entre elles des rapports continuels et étroits ou bien que les populations de l'une ou de l'autre étaient identiques. Mais, ajoutent-ils, si les peuples primitifs montrent de la tenacité dans leurs traditions artistiques, ils sont encore beaucoup plus tenaces dans leurs coutumes funéraires. Comment se fait-il que les Égyptiens, s'ils étaient Libyens de race n'aient jamais fait usage de dolmens ou de cercles ? La coutume funéraire des Libyens les rapproche des anciennes races européennes et des Amorites en Syrie, mais les isole complètement des habitants de l'Égypte, à quelque période que ce soit, soit ancienne, soit récente. »

L'argument présenté de la sorte ne manque pas d'une certaine vigueur ; si de part et d'autre de l'Égypte, chez les Amorites et chez les Libyens, nous trouvons le même système de sépulture sans le rencontrer en Égypte, ce serait là un phénomène embarrassant à expliquer. Heureusement qu'il n'en est pas ainsi et que nous connaissons pour le moment déjà au moins un cercle de pierres avec dolmen, du plus beau type saharien qu'il se puisse imaginer. Il a été découvert, il y a plusieurs années déjà, dans le désert près d'Edfou, dans la Haute Égypte, par M. Legrain, dont le dessin a été publié dans le livre de M. de Morgan sur les Origines de l'Égypte.

Il n'a malheureusement pas été fouillé jusqu'à présent et nous ne savons pas, si, comme dans les dolmens de l'Algérie ou dans les sépultures préhistoriques des Baléares, pour ne citer que cet exemple, les corps étaient placés dans la position embryonnaire ; mais ce qui est certain, c'est que cette position est celle de la plupart des tombes préhistoriques d'Égypte.

Le contenu de ces tombes est extrêmement intéressant. A côté des nombreuses poteries se trouvent des instruments en silex aux formes les plus variées. Je ne veux pas m'attarder ici à rappeler les analogies de formes qu'ils présentent en Égypte, en Libye ou ailleurs ; je me contenterai de citer les formes des silex décrits par le R. P. Germer-Durand et découverts en Palestine, ceux si nombreux qu'on trouve en quantité dans le Sahara, notamment à Ouargla et à El-Goléa, enfin, ce qui est plus frappant pour nous, l'identité qui existe entre les formes et les procédés d'extraction du silex à Wadi-el-Sheikh (découvertes de Seton Karr) et à Spiennes en Belgique.

L'étude de la céramique n'est pas moins intéressante et les auteurs des « Libyan Notes » concluent non seulement à l'identité de forme et de décoration, mais aussi à l'identité de procédés. Notons que pour rendre compte de toutes les variétés de poteries encore en usage aujourd'hui en Kabylie, ils sont obligés d'aller chercher leurs analogues dans l'Égypte préhistorique, dans l'île de Chypre, dans les Terramares de l'Italie et dans les tombes de Sicile.

Différentes tombes égyptiennes nous ont fait connaître aussi un certain nombre de petites figurines de femmes présentant des particularités extrêmement curieuses, que les fouilles de M. Piette dans les grottes de Brassempouy au sud de la France nous ont fait également retrouver.

Nous en arrivons ainsi à parler des traces de coutumes religieuses. L'une d'elles retrouvée aujourd'hui encore dans l'Aurès est celle relative au bucrâne qu'on a constatée déjà tant de fois sur des monuments archaïques égyptiens sans qu'on paraisse y avoir attaché grande importance, et qui me paraît même citée dans les textes des pyramides.

Les auteurs du livre nous parlent également de la déesse Neith qui serait d'origine libyenne, ce qu'ils ne veulent du reste pas admettre. Ils auraient pu nous dire qu'un des rois de la première dynastie découvert par Petrie à Abydos, porte le curieux nom de Meri-Neith, aimé de la déesse Neith.

Un passage du livre nous parle trop brièvement, à mon avis, des procédés de culture des Berbères, sur lesquels M. Hamy vient de nous donner des détails fort intéressants parmi lesquels je tiens à en relever un spécialement. « On trouve, dit le savant ethnographe, en Berbérie des pierres qui ressemblent à des socs. Le Musée d'ethnographie possède un spécimen de cet ustensile en pierre demi-poli, recueilli naguère par Largeau dans le sud algérien. » Or, on a trouvé assez récemment à Hiéraconpolis des silex taillés d'une grandeur extraordinaire qui ne sont eux aussi, je pense, que des socs de charrue.

Ce ne sont là que quelques rapides notes de lecture sur lesquelles je me hasarde à attirer l'attention des savants autorisés, en recherchant pour terminer si l'hypothèse de préhistoriques Libyens en Égypte s'accorde avec ce que l'histoire d'Égypte nous apprend.

Un des plus anciens documents écrits découverts par Petrie à Abydos, une tablette en ivoire commémorant une fête d'un roi de la première dynastie fait mention d'un chef de Libyens. D'autre part, les chroniqueurs nous montrent dans le premier roi

d'Égypte, Ménès, un conquérant vainqueur des Libyens, tandis qu'au début de la deuxième dynastie le sort de l'Égypte paraît en danger par une invasion de Libyens qui ne sont vaincus que grâce à la terreur que leur cause une éclipse.

Sous l'ancien empire, nombreuses sont les mentions de luttes contre les Libyens, et il me semble que la scène de guerre trouvée par Petrie à Deshasheh représente la défaite d'un corps de Libyens par les Égyptiens. Faut-il rappeler le rôle joué pendant toute la durée de l'histoire de l'Égypte par les incursions de Libyens ? N'y avait-il pas, ainsi que nous le dit Mariette, des Libyens établis encore à l'Occident du Delta jusqu'à l'époque moderne, « établis à Rhacotis dès l'origine ».

Ce qui paraît ressortir de l'ensemble est ou bien que les Préhistoriques égyptiens étaient pour la plupart des Libyens, ou bien, qu'au moment de l'entrée des Égyptiens pharaoniques en Égypte les Libyens étaient sur le point, eux aussi, d'envahir l'Égypte qu'ils entouraient depuis l'Occident du Delta jusqu'en haute Nubie où encore sous la sixième dynastie on connaissait le champ des Libyens. Dans ce cas, les Pharaons pour assurer leur pouvoir sur les rives du Nil durent combattre les indigènes et repousser en même temps l'invasion libyenne. L'hypothèse est plus simple, si les Libyens formaient le fonds de la population en Égypte.

Un point que les auteurs semblent avoir laissé de côté dans leurs comparaisons anthropologiques est que les Égyptiens préhistoriques, libyens ou autres, étaient fortement mêlés à la race nègre. Ils auraient pu nous dire ce que donne actuellement le mélange libyen et nègre.

Nous voici à la fin de nos remarques qui, j'ose l'espérer, ne seront pas trouvées inutiles : il me semble que l'hypothèse de l'origine libyenne s'accorde mieux avec les faits que l'hypothèse boiteuse de MM. MacIver et Wilkin faisant des concessions pour les retirer immédiatement (voir notamment, p. 108).

Cependant, je craindrais d'avoir en quoi que ce soit amoindri la haute valeur des « Libyan Notes », qui malgré ce que les travaux ultérieurs pourront faire découvrir, resteront toujours dans la matière un livre capital qui aura eu notamment le mérite de poser la question sur son véritable terrain ⁽¹⁾.

(1) Ce travail de M. Jean Capart a été réimprimé d'après *Man*, 1901, pp. 84-88. Il avait fait l'objet d'une communication à la Société à la séance d'avril 1901.